

Séance du 15 septembre 2015 à 19 heures

Commune de CAHORS – Salle des Congrès – Espace Clément Marot

*Aujourd'hui, quinze septembre deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de CAHORS – Salle des Congrès – Espace Clément Marot*Etaient présents :53 titulaires dont 7 possédant une procuration
6 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORSM. LABRO Didier,
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel,
Mme BOUIX Catherine, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme LENEVEU
Hélène, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, M. DELPECH
Bernard, Mme LOOCK Martine, M. COUPY Daniel, Mme BONNET
Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, Mme
EYMES Isabelle,CALAMANE
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST MEDARD
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERSM. DUJOL Jean-Paul,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean,
Mme VALETTE Roselyne,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme ARNAUDET Véronique,
M. NOUAILLES Serge,
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. CHATAIN Thierry,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. BORIES Olivier,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. HEE Gérard,

• SUPPLEANTS :

CIEURAC
COURS
LABASTIDE DU VERT
MAXOU
MONTGESTY
ST PIERRE LAFEUILLEM. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
Mme SOLIVERES Hélène,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BONNET Frédéric,Etaient excusés ou absents :ARCAMBAL
BOISSIERES

24 titulaires - 21 suppléants

Titulaire : Mme TEULIERES Marcelle (procuration à M. LABRO
Didier),

Suppléant : Mme GARRIGOU Isabelle,

BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

Suppléant : Mme MARMIESSE Yvette,
Suppléant : M. PAULIN Peter,
Titulaires : Mme FAUBERT Françoise (procuration à Mme BOYER Noëlle), M. SINDOU Géraud, M. SAN JUAN Alain (procuration à M. MUNTE Serge), Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick,

CAILLAC

Titulaire : M. TILLOU José,

CALAMANE
CATUS

Suppléant : M. BRIS René,

Suppléant : M. FAURE Jean-Pierre,

Titulaires : M. TAILLARDAS Claude (procuration à M. SIMON Michel), M. VAZ Victor (procuration à M. JARRY Daniel),

DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES

Titulaire : Mme LANES Bénédicte,

Titulaire : Mme BOURDARIE Paulette,

Suppléant : M. PLANAVERGNE Jean-François,

Titulaire : M. GUILLEMOT Jean-Luc,

Suppléant : M. COMBET Gil,

GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT

Suppléant : M. OUVARD François,

Titulaire : M. CANCEIL Philippe (procuration à Mme SOLIVERES Hélène),

LAMAGDELAINE

Titulaire : M. CORMANE Jean-Pierre (procuration à Mme ARNAUDET Véronique),

LAROQUE DES ARCS
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES

Suppléant : M. BONNEMERE Jean-Claude,

Suppléant : M. BARDINA Fabien,

Suppléant : Mme SALANIE Jacqueline,

Titulaire : M. SABOT Aimé,

Suppléant : M. PONS Stéphane,

Titulaires : M. DIZENGREMEL Ludovic, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,

MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES

Titulaire : M. GALTHIE Jean-Noël,

Suppléant : M. BESSEDE Arnaud,

Suppléant : M. SOULIER Yves,

Titulaires : Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (procuration à Mme ROUAT Géraldine), M. LIAUZUN Christian,

ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
VALROUFIE
VERS

Suppléant : M. DECREMPS Frédéric,

Suppléant : M. RAFFY Bernard,

Suppléant : M. BERNIOT Pierre-Jacques,

Suppléant : M. RIGAL Serge,

Titulaire : M. GILBERT Joël,

Suppléant : M. EYROLLE Jean-Louis,

Suppléant : M. NICOLAON Patrick,

Suppléant : M. GILES Jérôme,

Secrétaire de séance :

Romuald MOLINIE

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Finances

Objet : Adoption du rapport provisoire de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)

A été adopté à l'UNANIMITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 15 septembre 2015
Rapporteur : Daniel JARRY

Rédacteur : Nadège LAYRISSÉ
Service : Finances

Objet : Adoption du rapport provisoire de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 86 de la Loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relatif au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, dans le cadre de l'adoption du régime fiscal de la taxe professionnelle unique, tel que défini à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts (CGI), la CLETC a établi son rapport provisoire.

Ce rapport doit être transmis pour approbation aux conseils municipaux des communes membres de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors.

Conformément à la réglementation, la CLETC s'est réunie le 10 septembre 2015 pour proposer la fixation des Attributions de Compensations (AC) suite à la création des services communs Finances, Ressources Humaines, Affaires Générales et Juridiques et Communication.

Le rapport provisoire de la CLETC du 10 septembre 2015 est annexé à la présente délibération. Ce rapport deviendra pleinement exécutoire après adoption par les conseils municipaux.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- L'approbation du rapport provisoire de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges du 10 septembre 2015, ci-annexé ;
- b- L'approbation du montant prévisionnel des attributions de compensation ;
- c- De donner à Monsieur Le Président ou son représentant l'autorisation de signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.


Le Président
Jean-Marc ANKSSOUZE-FAURE